

# LA TRACE



LES AINES DE

L'UCPA

BULLETIN N° 28 - juin 1994

## SOMMAIRE

page

L'Assemblée Générale de l'UCPA	3
L'UCPA en chiffres	5
Le mot du secrétaire	6
Règles de fonctionnement	8
Procédures d'inscriptions	9
LE STAGE DE SKI - janvier 1995	9
TARIF UCPA pour les "Aînés"	10

\* \* \* \* \*  
\* \* \*  
\*

Sont venus nous rejoindre à l'Association des Aînés :  
Georgette **LETARNEC** et Tonio **ORTUNO**

**L'ASSEMBLEE GENERALE  
de l'UCPA - 24 mars 1994**

Les motifs de satisfaction :

- Création d'un centre de formation d'apprentis lié à l'Institut de Formation. Deux secteurs Bois le Roi et Moisson.  
Mène au brevet d'aide moniteur niveau V.
- La montée des juniors : + 20 % en 1993.
- La satisfaction générale des stagiaires (*93 % de satisfaits ou très satisfaits*).
- Une orientation nette vers l'accueil des jeunes socialement défavorisés et vers une politique de prévention des fléaux sociaux (*SIDA, drogue, alcool, tabac*).
- Une politique de qualité qui donne des résultats tangibles dans la plupart des domaines.

Les motifs d'inquiétude :

- compte de fonctionnement en déficit : environ 9 MF et 1,5 % du chiffre d'affaires au jour de l'AG (*17,9 MF, soit 2,9 % du chiffre d'affaires à ce jour avant certification des comptes par le Commissaire aux comptes*).
- Menaces sur la réduction des délégations d'Etat des cadres techniques, et d'une manière générale désengagement de l'Etat à l'égard du tourisme associatif : le Ministère de la Jeunesse et des Sports a refusé de recevoir le Bureau de l'UNAT (*Union Nationale des Associations de Tourisme*) qui "ne représente que" 9 millions d'adhérents !

- Le désengagement des Caisses d'Allocations Familiales qui après avoir abandonné l'aide à la pierre risquent d'abandonner l'aide à la personne (*Bons vacances*) leurs ressources disponibles devant financer la politique familiale de Madame Veil.
- La politique désastreuse des transports SNCF (*cher, parfois plus couteux que l'avion et indifférente aux besoins des groupes, horaires hors normes, etc*).

Les efforts à faire :

- La rénovation du patrimoine est le gros point noir. A l'indice de satisfaction beaucoup de centres n'atteignent pas 50 % dans le domaine de l'hébergement (5 centres dépassent même les 70 % de stagiaires qui ne reviendront pas dans ces centres. Mais il faut 150 millions ! Où les trouver ?
- Repenser l'animation dans les centres. Il n'a guère que 30 ans qu'on en débat. Il s'agit cette fois d'une demande explicite des stagiaires.
- Améliorer les accueils et le suivi des stages dans certains bureaux d'inscription.
- Restructurer les centres trop déficitaires.
- Revoir les coûts salariaux et le poids de la structure.

Raymond MALESSET

## L'UCPA EN QUELQUES CHIFFRES

Depuis 1965 l'UCPA a réalisé **32,5 millions de journées vacances**, accueilli **4 millions de personnes**, dont près de 3 millions de stagiaires en internat.

En 1994 l'UCPA a réalisé **1.611.874 journées** + 2,07 % sur 1993 : environ 556.000 en ski d'hiver, 877.000 dans les autres activités.

L'UCPA c'est **169 destinations**, dont 128 en France avec une capacité d'accueil total de 14.600 lits.

L'UCPA c'est 200.000 stagiaires en internat et ,178.000 journées en externat

L'UCPA c'est un chiffre d'affaires de **660 millions**.

L'UCPA c'est 31 associations nationales de jeunesse et d'éducation populaire, 10 fédérations sportives de plein air, le Comité National Olympique et Sportif. Sept ministères s'intéressant au plein air, la caisse des dépôts et consignations et les collectivités territoriales.

### LES ACTIVITES

En **croissance** : multiactivités juniors, Itinérances Lointaines et séjours à l'étranger.

**Stables** ou en légère progression : sports de neige, sports nautiques et sports équestres.

En **régression** : sports de balle (*chute régulière du tennis, maintien du golf*), sports de montagne (*diminution régulière, mais à corriger dans la mesure ou les multiactivités juniors, ainsi que les multiactivités adultes ne sont plus décomptées dans cette filière*).

Tendance confirmée de la réduction de la durée des stages en internat.

\* \* \* \* \*

## LE MOT DU SECRETAIRE

Chers Amis,

Vous venez de prendre connaissance du compte rendu de l'Assemblée Générale de l'UCPA. Notre Président, Raymond MALESSET, y assistait pour représenter les **AINES**.

Les chiffres publiés peuvent nous laisser rêveurs. Nous parlions de milliers de stagiaires. Le déficit actuel est plus important que les budgets que nous avons connus...

Alors tout était à construire. Des difficultés budgétaires il y en a eu.

Les délégations de personnel de l'Etat ont posé des problèmes, et nous nous sommes battus pour le collectif à 50 %.

Nous avons eu les "*belles années*". Belles parce que constructives. Les mineurs des houillères, les apprentis de l'automobile, les élèves des grandes écoles, les BJT et les stages Franco-Allemands, etc Les individuels avaient des difficultés pour s'inscrire, certes nous dira-t-on, mais il n'y avait pas la crise. C'est vrai.

Pour moi, je pense qu'il y a eu alors un Ministre qui a eu une oreille attentive aux propose de son entourage.

Un vrai Ministre de la Jeunesse et des sports.

L'aide combinée d'autres ministères et des caisses d'allocations familiales ont permis de construire.

Combien de jeunes travailleurs ont découvert le ski dans un cadre collectif !

Ils n'auraient pas pu y accéder par leurs propres moyens.

Combien de jeunes déshérités ont pu vivre des vacances d'été et d'hiver avec les prises en charge des caisses d'allocations familiales....

Alors que dans les grandes cités la drogue, la violence sévissent avec toutes les conséquences que l'on connaît.

Le désengagement de l'Etat est flagrant dans le domaine social.

Un ministre refuse de recevoir ceux qui pourraient apporter des suggestions et peut être des remèdes.

Désengagement aussi des caisses d'allocations familiales dans un domaine où son aide était importante et déterminante.

Inconséquence d'une part. Démagogie électorale de l'autre.

Est ce que le terrain de jeu d'une jeunesse défavorisée doit rester la rue ?

Ce que nous lisons dans le compte rendu est inquiétant.

Cette maison quittée à la retraite doit rester ce qu'elle fut : un moyen de vacances à caractère social avec des dimensions qui sont actuellement nécessaires.

Alors que l'on va faire un enquête auprès de millions de jeunes en y consacrant des sommes considérables... Nous pourrions sans nous croire devins...répondre.

Créez des locaux, formez des cadres, organisez des aventures à vivre, faites preuve d'imagination.

Soyez à l'écoute, ne refusez par le dialogue, si toutefois vos paroles ne sont pas que vent.

Les présidentielles approchent, les municipales sous peu. Cela "je ne sais pourquoi" rend les candidats plus attentifs.

Les Aînés ont eu pour but de permettre les rencontres, de réunir ceux qui ont oeuvré pour la jeunesse.

Je suis persuadé que nous pouvons encore nous rendre utiles.

Alertons nos députés sur ces problèmes. N'oublions pas un passé récent.

Des décisions gouvernementales ont été mises en échec sous l'effet de la "pression".

Je crois que cela vaut la peine de faire cette démarche auprès de ceux qui nous sont régionalement proches.

Marcel JAUBERT

## REGLES DE FONCTIONNEMENT DES "AINES"

### ADHESIONS :

Les premières adhésions à l'association sont adressées au **Président** avec la cotisation.

Par absence de secrétariat il n'est pas accusé de réception, mais les listes des nouveaux adhérents figureront dans "**La TRACE**".

Le **Président** transmet les listes (ou adhésions individuelles) à :

- la trésorière Marie Louise **RAFFARD** à laquelle doivent être payées directement les cotisations ultérieures.
- Gil **MAIROT** et Pierre **MOLINARI** chargés de la mise à jour de la liste des adhérents.
- Marcel **JAUBERT** pour inscription dans "**La TRACE**".
- Henri **LEVEILLE** pour information et rectification éventuelle.

La carte d'adhérent est expédiée aux intéressés par Malou **RAFFARD** (*et sert en quelque sort d'accusé de réception*).

### "LA TRACE" :

- périodicité : **TROIS** numéros par an minimum, en février/mars, en juin et en octobre.  
Si le besoin se fait sentir il sera édité quatre numéros.
- Marcel **JAUBERT** centralise la copie. Apporte les compléments qui paraissent nécessaires, et adresse l'ensemble à :
- Pierre **MOLINARI** qui se charge de la mise en page et de la diffusion, avec le concours éventuel des adhérents parisiens (Henriette **SORBE**, Georgette **LETARNEC** et Madeleine **FEUTREN**).



## PROCEDURES d'INSCRIPTION AUX STAGES

- Une fois la nature des stages choisis et le responsable désigné, celui-ci se met en rapport avec le DC pour s'entendre sur la date du stage et le nombre admissible de stagiaires. Le DC informe le Directeur Régional. Le responsable du stage des Aînés informe le service groupes de l'UCPA (Gilles GUERVIN).
- "La TRACE" publie les dates du stage, la date limite des inscriptions, le montant des arrhes à adresser au responsable du stage (le chèque étant libellé au nom de ce dernier).
- Le nombre de participants et la liste arrêtés sont communiqués par le responsable du stage au DC du centre concerné et à l'UCPA à Gilles GUERVIN. Le responsable du stage conserve les arrhes.
- Les arrhes versés par les participants viennent en déduction du règlement final à opérer à l'issue du stage auprès du DC.

## STAGE DE SKI 1995 A VARS

Le stage de ski se déroulera à **VARS** du :

22 janvier au 28 janvier 1995.

Comme le veut la règle établie, les participants à ce stage devront verser **300 F** d'arrhes **AVANT** le :  
15 décembre 1994 à

Henri **LEVEILLE**  
Le Pain de Sucre  
06800 CAGNES SUR MER

**TARIF "ASSOCIATION DES AINES DE L'UCPA"**

Applicable à compter du 1er MAI 1994

La présence sur le Centre des Membres de l'ASSOCIATION DES AINES DE L'UCPA (et/ou de leur famille) doit être préalablement acceptée par le Directeur du Centre d'accueil. En cas de stage ou de séjour prolongé (plus d'une semaine), l'accord préalable du Directeur Général doit être obtenu.

Cette présence ne doit pas se constater au détriment des stagiaires, puisque les places disponibles dans les Centres leur sont réservées.

Par souci d'harmonisation avec les Barèmes destinées au Personnel de l'UCPA, ce tarif a été modifié comme suit :

**I - EN FRANCE METROPOLITAINE ET DOM/TOM :**

1 - SUR LES CENTRES U.C.P.A. :

**SEJOUR SEUL**

JOURNEE : NOURRITURE et HEBERGEMENT	: 124,00 F
HEBERGEMENT SEUL (+ PETIT DEJEUNER)	: 58,40 F
NOURRITURE SEULE (2 repas MIDI et SOIR)	: 65,60 F
REPAS MIDI	: 38,40 F
REPAS SOIR	: 28,30 F

**AVEC ACTIVITE SPORTIVE**

LA JOURNEE TOUT COMPRIS	: 189,00 F
-------------------------	------------

2 - SUR LES CENTRES H.R. - H.T. et H.R.T. :

**SEJOUR SEUL**

JOURNEE : NOURRITURE et HEBERGEMENT	: 149,50 F
HEBERGEMENT SEUL (+ PETIT DEJEUNER)	: 62,60 F
NOURRITURE SEULE (2 repas MIDI et SOIR)	: 87,40 F
REPAS MIDI	: 50,50 F
REPAS SOIR	: 36,90 F

**AVEC ACTIVITE SPORTIVE**

LA JOURNEE TOUT COMPRIS	: 216,00 F
SUR LES CENTRES SITUES A L'ETRANGER :	- 15 % sur TARIF HORS VOYAGE + PRIX COUTANT SUR VOYAGE
ITINERANCES LOINTAINES :	PRIX COUTANT SUR STAGE ET VOYAGE

Centre H.R. : Hors Restauration, la restauration n'est pas assurée par l'U.C.P.A.  
Centre H.T. : Hors Technique, la technique n'est pas assurée par l'U.C.P.A.  
Centre H.R.T. : Hors Restauration et Technique, la restauration et la prestation technique ne sont pas assurées par l'U.C.P.A., c'est-à-dire, centres en sous-traitance complète.